

Publié le 8 juin 2023

L'Ademe labellise 44 collectivités comme « Territoires engagés pour la transition écologique »

De nouveaux labels sont accordés qui marquent l'avancée dans la démarche, mesurée par par des paliers que sanctionnent des « étoiles ». « le programme aide les collectivités pour piloter la transition dans toutes leurs compétences », nous avait expliqué Laurent Planchet, coordinateur des pôles collectivités et territoires durables à l'Ademe, en mars dernier. Le programme récompense notamment en cette mi-2023, le travail de deux métropoles, mené conjointement avec leur ville-centre : Bordeaux Métropole et Rennes Métropole recevront leur 5ème étoile. Par ailleurs, Rennes Métropole sera récompensée pour les deux volets thématiques du programme, recevant 5 étoiles pour le volet Climat Air Energie et 3 étoiles pour le volet Économie Circulaire.



L'Ademe vient de décerner à 44 collectivités le label Territoire Engagé Transition Écologique. Ce label récompense leurs actions sur les référentiels Climat Air Energie et/ou Économie circulaire. Selon l'Ademe, « près de 500 collectivités, représentant 50% de la population française », sont aujourd'hui engagées dans la démarche initiée en 2020, qui met en place un accompagnement sur quatre ans dans les parcours de transition. En mars 2023, ce chiffre était de 336 collectivités.

Parmi les lauréats :

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses, qui encourage la transition écologique sur son territoire auprès des communautés de communes, et qui voit cette année 5 de ses collectivités récompensées par le label. Parmi elles, l'Ademe récompensera 2 Communautés de Communes qui ont moins de 6 000 habitants, et deviennent donc les plus petits EPCI à être labellisés Territoire engagé.

Par ailleurs, 5 des 6 communes de Mauges Communauté (Pays-de-la-Loire), ainsi que la communauté d'agglomération Mauges Communauté elle-même sont labellisées.

Ces collectivités rurales ont mené ensemble les démarches d'état des lieux, de plans d'action et de

labellisation Territoire engagé, précise l'Ademe.

Une marche étoilée

Le programme récompense également le travail de deux métropoles, mené conjointement avec leur ville-centre : Bordeaux Métropole et Rennes Métropole recevront leur 5ème étoile. Par ailleurs, Rennes Métropole sera récompensée pour les deux volets thématiques du programme, recevant 5 étoiles pour le volet Climat Air Energie et 3 étoiles pour le volet Économie Circulaire.

Le label climat - air - énergie, tout comme le label économie circulaire comportent 500 points. Ils sont répartis sur 6 domaines pour le premier. Le second label évalue les compétences et s'appuie sur un référentiel composé de 21 orientations (critères), réparties en 5 axes. Ainsi, la collectivité n'est évaluée que sur ses compétences.

Les niveaux de labels correspondent à des pourcentages de réalisation. Niveau 1 étoile : en processus, 2 étoiles : 35% des points, 3 étoiles : 50% des points, 4 étoiles : 65% des points et 5 étoiles : 75% des points.

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique est une démarche de planification pour aider les collectivités à définir, mettre en œuvre et piloter leur projet territorial de transition écologique.

Celui-ci propose une « offre socle » basée sur deux référentiels thématiques : Climat - Air - Énergie et Économie Circulaire (hébergés sur la plateforme numérique Territoiresentransitions.fr), pour aider à construire son plan d'actions et une offre sur-mesure comprenant :

- Une mise en réseau avec les autres collectivités engagées (webinaires, évènements nationaux et régionaux, lettre d'information, accès à un espace collaboratif...).
- Des formations avec un module de découverte de 2 h est disponible et accessible en ligne et un parcours de formation dédié aux collectivités.
- Un accompagnement personnalisé (en lien avec la direction régionale, l'Ademe met à la disposition un conseiller individuel ou une assistance à maîtrise d'ouvrage collective pour accompagner la collectivité).
- Un soutien financier (en lien avec la direction régionale).

D'autres articles de Cadre de Ville, accessibles aux seuls abonnés, peuvent vous intéresser :

[CNR Logement : le gouvernement mise sur le logement intermédiaire pour désamorcer la crise](#)

[Compromis en vue sur le ZAN](#)

[Action climatique - Nouvelle injonction au gouvernement dans l'acte III de l'affaire Grande-Synthe](#)